

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Compte-rendu de l'atelier sur les retombées économiques du
30 juin 2025 au Creusot

La réunion a duré 3 heures. Elle a réuni environ 100 participants.

Intervenants :

- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Morgane BLETTERY, responsable des achats de Framatome Le Creusot
- Pascal GAUTHERON, président de la chambre régionale de commerce d'industrie Côte d'or- Saône et Loire
- Ludivine FILORO, CCI Côte d'Or – Saône et Loire
- Xavier DESMIST, CCI Côte d'Or – Saône et Loire
- Nicolas PLOUVIER, ACTEMIUM
- Philippe RIGAUD, SOTEB
- Cédric CHAUVY, Directeur d'Industeel Le Creusot
- Laurent BOUQUIN, CUCM Directeur Général des Services
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation
- Nathalie DURAND, garante de la concertation
- Marion FURY, garante de la concertation

Animation :

- Hugo ROSSET, bureau d'études SYSTRA

Déroulé de la réunion publique :

1. Introduction de la réunion
 - Mot d'accueil de Pascal Gautheron, président de la chambre régionale de commerce d'industrie Côte d'or- Saône et Loire
 - Présentation de la CNDP, des missions des garanties et du cadre de la concertation préalable
 - Présentation du projet de Framatome, de son raccordement électrique et du calendrier des rencontres de la concertation
 - Temps d'échanges avec la salle
2. Table-ronde sur les retombées économiques du projet avec Framatome, les représentants de la CCI Côte d'Or, Framatome, Actemium Saône et Loire, SOTEB, Industeel, CUCM, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
3. Travail en sous-groupes et mise en commun, suivi d'un temps de mise en commun et d'un temps d'échanges avec la salle
4. Clôture de la réunion

Synthèse de la réunion

Présentation du projet et de son contexte

Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR2 et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande estimée, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère.

La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel), et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire (6 premiers EPR2, puis potentiellement huit EPR2 supplémentaires) et également à l'international.

Table ronde sur les retombées économiques du projet

La table ronde a permis à différents intervenants d'aborder plusieurs thèmes majeurs autour des retombées économiques du projet, à savoir la création d'emplois et les enjeux de recrutement, le développement économique du territoire et la capacité à recourir aux entreprises locales pour répondre aux besoins de Framatome. Les sujets d'attractivité du

territoire et d'infrastructures d'accueil (restauration, logement, santé, mobilités) ont également été abordés.

Travaux en sous-groupes sur les retombées économiques du projet

Les restitutions des différents groupes à l'issue de 25 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur les principaux sujets suivants : l'offre de services, en particulier de restauration, et de mobilité, le manque de médecins sur le territoire, la capacité en matière de logement pour les nouveaux travailleurs et plus largement la question de l'attractivité du territoire. Plusieurs réflexions ont également eu lieu sur les moyens à disposition pour s'assurer que les marchés qui seront passés dans le cadre du projet Forge+ bénéficient. Enfin, le sujet de la formation et des difficultés de recrutement pour les métiers en tension a également été abordé.

Temps d'échanges avec le public

Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cette réunion publique d'ouverture. Les principaux points abordés par le public concernaient les besoins en énergie, les freins possibles au projet, les conditions d'accueil des futurs salariés de Forge+, les liens avec Industeel, ou encore les difficultés du secteur en matière de recrutement

Prochaines étapes

Un atelier dédié à l'emploi et à la formation est prévu le 7 juillet de 18h à 20h30 à l'UIMM de Chalon-sur-Saône (informations sur le site internet [Concertation Forge+](#)).

1. Introduction de la réunion

NB : le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)

Pascal GAUTHERON, président de la CCI Côte d'Or, Saône et Loire introduit la réunion en rappelant l'histoire industrielle du territoire du Creusot et en le qualifiant de « lieu d'avenir industriel ».

Il explique le rôle de la CCI, établissement public devant faire en sorte que le pays soit un pays d'entrepreneurs. Elle est le 2^{ème} opérateur après l'éducation nationale, avec de nombreux organismes de formations. Il introduit Thierry Buatois, président de la CCI régionale. Cette dernière doit faire en sorte que les entreprises exportent leurs produits.

Il explique que l'histoire de la Chambre de Commerce est liée à celle de Framatome. En effet, dès 1973 le port Sud a été créé pour Framatome.

Il souligne ensuite que le projet Forge+ est local, national et international, avec un rôle dans le développement de nouvelles technologies pour l'industrie nucléaire. Ce projet est une question de souveraineté nationale et de décarbonation.

Il défend la particularité industrielle du territoire de la CCI, dans lequel les salariés de l'industrie sont fortement représentés (33% vs 23% pour le reste du territoire français). Il souligne également le dynamisme du territoire avec +66% de créations d'entreprises entre 2012 et 2023. Il souligne par ailleurs la présence d'une main d'œuvre disponible avec un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Il introduit un projet de la CCI, lancé avec Thierry Buatois, Président de la CCI régionale : CCI Business, une plateforme de connexion entre l'offre et la demande d'emplois. L'objectif de ce projet est que les entreprises du Creusot soient les opérateurs de demain.

Enfin, il qualifie le projet Forge+ de « chance exceptionnelle pour le Creusot », notamment du fait de l'importance du projet qui va permettre de créer 200 emplois directs et 600 emplois indirects.

Hugo ROSSET, animateur, présente les intervenants présents en tribune. Il rappelle la présence des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), dont le rôle est de veiller au bon déroulement de la concertation. Il présente ensuite le déroulé de la réunion.

Présentation de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation préalable

Nathalie DURAND, garante de la concertation, explique que la CNDP est une institution indépendante de l'Etat et de Framatome qui vise à garantir le droit à l'information et à la participation du public.

Elle ajoute que les concertations ne sont ni des référendums, ni un comptage de ceux qui sont pour ou contre le projet, mais sont un lieu d'échange entre les porteurs de projet et le public. La concertation préalable permet ainsi de s'interroger sur l'opportunité du projet, ses alternatives, et ici, dans le cadre de cet atelier sur ses retombées économiques.

Elle rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance ;
- La neutralité : les garant.es ne se positionnent pas sur le projet ;
- La transparence : l'ensemble des informations doivent être disponibles à tout moment ;
- L'argumentation des observations avec une approche qualitative des contributions, et non quantitative ;
- L'égalité de traitement : toute contribution a le même poids, qu'elle soit apportée par un élu, une association ou un riverain du projet ;
- L'inclusion : la CNDP va à la rencontre de tous les publics, et prend l'exemple de la visite du lycée Léon Blum afin d'aller vers des publics non habitués aux réunions publiques.

Elle liste ensuite les questions qu'il sera nécessaire de se poser quant au projet : A-t-on besoin de ce projet ? Est-il utile ? Quels sont ses impacts environnementaux, socioéconomiques ?

En cas de poursuite du projet, une concertation continue sera déployée, sous l'égide de garants dont le rôle sera de continuer à veiller à la bonne information du public sur les évolutions apportées au projet, puis une enquête publique sera ensuite organisée au stade des dernières autorisations du projet.

Elle signale ensuite qu'à l'issue de cette concertation préalable, les garants auront un délai d'un mois pour rédiger un bilan faisant état du déroulement de la concertation préalable en termes d'informations, de participation du public, mais également de tous les arguments exprimés.

Dans les deux mois suivants la publication du bilan des garants, le maître d'ouvrage devra rendre un rapport de décision comportant les enseignements qu'il tire de cette concertation préalable et les suites qu'il donnera au projet.

Elle invite les participants à consulter le site internet dédié à la concertation (concertation.forgeplus.fr) permettant notamment de retrouver le dossier de concertation et sa synthèse.

Elle rappelle ensuite l'ensemble des rencontres à venir dans le cadre de cette concertation préalable. Elle présente enfin le reste du dispositif d'information et de participation déployé dans le cadre de cette concertation, ainsi que les prochaines rencontres publiques prévues.

Intervention de Framatome

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que Framatome est un chaudiériste nucléaire détenu à 80% par EDF et à un peu moins de 20% par le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries. Il explique qu'à l'échelle de la Saône-et-Loire, Framatome est le premier employeur privé et que Framatome emploie environ 600 salariés au Creusot. La fabrication de chaudières nucléaires nécessite de produire des éléments forgés à partir de lingots fournis par Industeel. La forge du Creusot est ainsi capable de réaliser les pièces de grande taille (4 à 5 mètres de diamètre) et produit également des branches de tuyauteries pouvant mesurer jusqu'à 7m de long. Un certain nombre de pièces ne sont toutefois pas fabriquées au Creusot et sont principalement fournies par un sous-traitant au Japon.

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays dont la France. Lors de son discours en février 2022 à Belfort, le président Emmanuel Macron a affirmé vouloir construire 6 EPR2 et étudier 8 autres EPR2. Il précise qu'un décret devrait être publié sur la programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2025-2035. Celui-ci donnera les orientations sur la consommation et la production d'énergie en France et devrait asseoir davantage la part du nucléaire.

A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère. L'objectif du projet Forge+ est ainsi de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger, et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement.

Pascal ENGELVIN explique que le nouvel atelier prévu serait situé sur le site de 10 ha du « Feu de verse », entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard. Il ajoute que le site retenu est idéalement placé, à proximité de ses autres ateliers, de la voie ferrée et des partenaires industriels de Framatome (Industeel).

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le projet comprend un ensemble de halles de 30 000 à 40 000 m², composées de presses, de fours et d'équipements d'usinage. Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes. Le projet Forge+ nécessiterait également un raccordement électrique spécifique.

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que Framatome travaille d'ores-et-déjà sur la maîtrise des nuisances sonores et vibratoires, l'intégration paysagère du nouvel atelier de forge, les émissions atmosphériques et l'impact sur l'environnement naturel. Il rappelle que le site du Feu de Verse accueille des habitats pour plusieurs espèces protégées et que Framatome devra compenser la destruction de ces derniers.

Par ailleurs, plusieurs solutions alternatives ont été étudiées : ne rien faire, ce qui mettrait en péril la souveraineté industrielle ; construire une usine de capacité moindre, ce qui ne permettrait pas de répondre à la demande et ne permettrait pas de ne plus recourir à la sous-traitance étrangère ; ou recourir à d'autres technologies comme l'impression 3D, qui ne sont pas encore matures pour répondre aux exigences du nucléaire. Le présent projet est donc la solution privilégiée, d'autant plus que le site retenu est idéalement placé, à proximité de la voie ferrée, des partenaires industriels de Framatome (Industeel) et de ses autres ateliers.

Présentation du projet de raccordement électrique

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le réseau de transport d'électricité (RTE) achemine l'électricité sur le réseau à haute et très haute tension (entre 63 000 et 400 000 volts). RTE se situe ainsi à l'interface entre des lieux de production et le réseau qui est exploité par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis.

RTE a proposé à Framatome une liaison souterraine à 225 000 volts et d'environ 10 km entre le site de Framatome et le poste électrique d'Henri-Paul, situé à proximité du rond-point Jeanne-Rose.

Il indique que la liaison souterraine est composée de trois câbles enterrés à environ 1m50 de profondeur, sur 60cm de large. Le tracé de la ligne sera recherché dans un second temps, dans une concertation spécifique visant à trouver une aire d'étude ainsi qu'un fuseau de moindre impact pour le passage de la ligne.

Le coût, le financement et le calendrier prévisionnel du projet

Pascal ENGELVIN, Framatome, explicite le coût du projet, qui sera de 580 millions d'euros, financé par EDF et Framatome. Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se compose d'une phase de préparation qui permet de définir les besoins du projet et les moyens à apporter pour y répondre, ainsi que d'une phase de réalisation qui sera lancée lorsque le marché présentera de bons indicateurs (clients à l'international, engagement d'EDF à construire 8 autres EPR2...).

Aujourd'hui, la phase de construction est prévue sur 5 ans, à compter du premier coup de pioche. Les travaux pourraient ainsi débuter en 2027 pour une première exploitation en 2032.

Les attentes des maitres d'ouvrages par rapport à la concertation

Sébastien MARTOIA, Framatome présente les attentes de Framatome et de RTE concernant les sujets sur lesquels échanger avec le public pendant la concertation :

- L'opportunité du projet dans un contexte de transition énergétique et climatique
- L'insertion du projet sur le territoire
- Les besoins en attractivité du territoire et les solutions potentielles
- Les emplois et la formation pendant le chantier de construction et l'exploitation du site
- Les synergies à développer entre le projet et d'autres activités du territoire
- Les modalités de participation et de l'information continues du public pendant la phase d'autorisation et pendant les travaux.

Pour RTE, la concertation préalable doit permettre de les aider à définir l'aire d'étude ainsi que le fuseau de moindre impact pour le tracé du raccordement électrique.

2. Temps d'échanges avec la salle

Hugo ROSSET, animateur, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Il indique qu'il prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Il invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

Un salarié de la société Citel Services se demande s'il serait possible d'avoir les plans pour savoir où passeront les réseaux, en raison de la proximité de son entreprise avec le site de Forge+. Il précise également que cette dernière peut intervenir au niveau du stockage également.

Un salarié de la société Pinette se demande à quelle période vont démarrer les consultations sur les équipements de l'atelier.

Un salarié de la société DGIL se demande si du gaz sera nécessaire pour le fonctionnement des fours de la forge.

- **Sur les plans de réseaux**

Sébastien MARTOIA, Framatome, dit que ces plans ne sont pas encore arrêtés, et que le tracé du raccordement électrique sera défini ultérieurement par RTE au stade de la concertation Ferracci spécifique à ce raccordement.

- **Au sujet des besoins en gaz**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique qu'il existe des besoins en gaz et qu'un travail est réalisé pour trouver des solutions hybrides pour des fours à la fois au gaz et à l'électricité, dans l'optique de décarboner. Il précise que l'alimentation en gaz se fera par un raccordement au réseau existant situé à proximité du site.

- **La consultation sur les équipements**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que les équipements occupent la grande partie des investissements, et que des appels d'offre ont déjà été lancés pour ces derniers. Les cahiers des charges sont déjà terminés également.

Un participant se demande si l'agrandissement de l'atelier Framatome de Saint-Marcel a un lien avec Forge+. Il se demande également quels pourraient être les freins pour que le projet n'aboutisse pas.

Un participant se demande comment Framatome a prévu d'allotir les marchés de travaux et sous quelle granulométrie, afin de savoir si ces travaux pourront profiter à toutes les entreprises locales ou uniquement aux grandes entreprises.

- **Sur l'agrandissement de Saint-Marcel**

Sébastien MARTOIA, Framatome, dit que le projet à Saint-Marcel est le projet Opus, qui doit permettre de répondre à l'objectif de production de 1,5 EPR par an. Ce projet n'est pas directement lié à Forge+ mais est également une étape dans le développement de Framatome.

- **Les freins possibles au projet**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que le frein peut être le marché, et que le projet pourra être lancé uniquement quand les indicateurs du marché seront disponibles.

- **Sur le lotissement des marchés**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que l'appel d'offres n'étant pas encore lancé. Une seule entreprise aura l'intégralité des lots de construction, qui s'organisera avec un maître d'œuvre qui fera appel à son tour à différentes entreprises pour répondre aux besoins du chantier dont l'électricité, la charpente ou encore le génie civil.

André BILLARDON, ancien maire du Creusot se demande pourquoi Industeel n'a pas cherché à se développer pour fabriquer des lingots de ce tonnage.

Un participant se demande si la forge prévoit l'utilisation d'hydrogène pour son fonctionnement, ce qui serait cohérent par rapport aux enjeux de décarbonation.

Un autre participant se demande également s'il est prévu d'alimenter les fours en hydrogène.

- **Sur la construction des plus gros lingots par Industeel**

Cédric CHAUVY, Industeel, explique que des discussions ont été menées avec Framatome et explique que le fait de ne pas construire ces lingots n'est pas un problème de volume ou de métallurgie mais un problème de capacité en termes de poids et volumes. Pour qu'Industeel puisse produire ces lingots, il serait nécessaire de reconstruire une nouvelle aciérie au Creusot, ce qui ne serait pas viable du point de vue du retour sur investissement pour Industeel, le nombre de ces lingots de grande taille à produire étant limité.

- **Sur l'utilisation d'hydrogène**

Sébastien MARTOIA, Framatome explique qu'il est prévu que les brûleurs des fours soient compatibles avec l'utilisation l'hydrogène. L'objectif est d'avoir des brûleurs capables de fonctionner au biogaz, gaz naturel et le cas échéant hydrogène.

3. Table ronde (cf. diaporamas joints projetés en séance)

La table ronde s'articule autour de plusieurs interventions successives sur les retombées économiques projet et dans l'ordre suivant :

1. Intervention de Sébastien MARTOIA, Pascal ENGELVIN et Morgane BLETTERY de Framatome
2. Intervention de Ludivine FILORO et de Xavier DESMIST de la CCI Côte d'Or – Saône et Loire

3. Intervention de Nicolas PLOUVIER de l'entreprise ACTEMIUM
4. Intervention de Philippe RIGAUD de l'entreprise SOTEB
5. Intervention de Cédric CHAUVY de l'entreprise Industeel
6. Intervention de Laurent BOUQUIN de la CUCM

Intervention de Framatome

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le projet créera entre 190 et 240 emplois directs. Il précise les métiers concernés, qui seront ceux liés à la forge comme des forgerons, des usineurs. Il y aura également un ensemble d'éléments du côté des compétences mécaniques, avec de la manutention. Les métiers de l'électricité, de l'automatisme et du contrôle qualité seront également nécessaires. Il explique que le projet créera environ 600 emplois indirects.

En termes de retombées fiscales, ce projet représente 4 millions d'euros grâce à la taxe foncière et à la cotisation foncière des entreprises selon les estimations.

Il explique que dans la phase d'exploitation de la forge, les contrats de sous-traitance sont de l'ordre de 8 à 10 millions d'euros. Ces contrats de sous-traitance peuvent être des prestations de services comme de la restauration, le gardiennage, etc., mais également des moyens de manutention, des besoins de maintenance, ou encore des livraisons inter-sites. Dans la partie chantier, le pic de personnes pour les travaux est estimé à 300 personnes. Il indique que globalement, sur la base des travaux de l'atelier INOX, environ 50% des ouvriers proviennent du territoire.

Enfin, il précise que le cahier des charges pour la construction de la forge sera terminé en septembre, et que des visites de site avec les différents compétiteurs de l'appel d'offres seront organisées. L'objectif est d'avoir un lauréat pour mai 2026. Sur les équipements, il précise que certains appels d'offres ont déjà été lancés.

Morgane BLETTERY, Framatome, présente le processus d'appel d'offre qui est en première phase. Elle explique que les fournisseurs sont consultés afin de choisir l'offre la plus adaptée à leurs besoins et d'accompagner l'équipe projet. Cette dernière définira les besoins techniques et ce sera à Framatome de choisir celui qui saura les accompagner de la meilleure manière d'un point de vue technique, de la qualité et du prix.

Elle explique le rôle du service achat. Son rôle est de garantir le respect de la politique achat de Framatome et tout en l'adaptant aux spécificités du Creusot et de Forge+. L'objectif est de garantir un appel d'offres transparent et équitable.

Intervention de la CCI Côte d'or – Saône et Loire

Ludivine FILORO, CCI, présente les éléments de cadrage économique au regard du territoire. Elle s'appuie sur des données économiques. Elle montre que le territoire de la CUCM et du Grand chalon représente 9 794 établissements inscrits au registre du commerce et des services. Il faut retenir que 51% des établissements sont dans le secteur du service. Un dynamisme économique sur la création d'entreprises est également à relever, avec une hausse de 66% entre 2013 et 2023. Sur le territoire, elle souligne qu'il existe des PME sur des marchés de pointe autour de la métallurgie et de la mécanique ainsi que des grands groupes industriels sur les marchés de l'énergie et du transport.

Elle observe également une surreprésentation de 4,9% du secteur industriel sur le territoire de la CUCM et du Grand Chalon, par rapport au niveau régional. Ce secteur représente plus de 16 000 emplois sur le territoire. Sur ces 16 000, 35% le sont sur le territoire de la CUCM, avec une présence importante de la métallurgie, de la mécanique et du travail des métaux.

Elle montre également que 3 260 emplois ont été créés sur le territoire en 2024. Le taux de chômage est de 8,4%, ce qui est supérieur au taux régional et national, ce qui peut être une opportunité pour le projet. Le premier métier recherché par les recruteurs sur le territoire est tourneur-fraiseur.

Le sujet des déplacements domicile-travail sur le bassin d'emploi du Creusot est abordé. 72% des actifs occupés résident et travaillent sur le bassin d'emploi, ce qui représente un taux élevé. Le territoire est attractif avec 5 844 personnes qui résident à l'extérieur mais viennent travailler sur le bassin.

Elle aborde rapidement les retombées économiques du projet Forge+. Elle reprend l'estimation des contrats locaux de sous-traitance présentée par Framatome, qui est estimée entre 8 et 10 millions d'euros sur les secteurs d'activités de meulage, soudage, génie civil, chaudronnerie, contrôle non destructif. Elle aborde également les emplois qui seront créés grâce au projet. Tout d'abord, sur la phase exploitation, les besoins se situeront entre 190 et 240 salariés avec des contrats en CDI et 600 emplois indirects. Les

besoins de formation spécifiques sont liés aux métiers de la forge, en lien notamment avec les activités d'usinage.

Enfin, elle présente un comparatif entre la phase de chantier et la phase d'exploitation. Le total estimé des retombées locales en phase de travaux est de 41 millions d'euros sur 5 ans et de 12 millions d'euros par an pour la phase d'exploitation.

L'enjeu est d'être au rendez-vous sur la capacité d'accueil en développant notamment l'offre de restauration avec des infrastructures adaptées ainsi que l'accompagnement des sous-traitants pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire. Elle rappelle que la CCI se tient à disposition des entreprises du territoire pour les accompagner dans ces enjeux.

Xavier DEMIST, CCI, présente CCI Business, un dispositif de mise en relation de grands donneurs d'ordre avec leurs sous-traitants donc des PMI, des PME. Aujourd'hui ce dispositif compte 12 500 entreprises et 5 communautés au niveau national :

- Le nucléaire
- Offreurs de solutions – Industrie du futur
- Sous-traitance industrielle
- Hydrogène
- Energies renouvelables

Il présente ensuite l'historique de CCI Business, dispositif né en 2010 en Normandie. Il explique que ce dispositif a été mis en place dans le contexte de grands projets d'infrastructures comme des parcs éoliens, des projets de grands carénages. Ce dispositif fait l'objet de 7 conventions nationales avec notamment des donneurs d'ordres comme EDF ou la SNCF et 12 conventions régionales avec des entreprises comme Eiffage ou Total.

Il explique que CCI Business est un dispositif important pour le développement nucléaire. En effet, ce dispositif comptabilise 2 000 entreprises sur les 3 000 recensées par le groupement industries français de l'industrie nucléaire (GIFEN). A l'aide de la carte projetée, il illustre la réussite du dispositif avec 8 régions impliquées, 78 fiches marchés établies par 13 donneurs d'ordres.

Il présente le CCI Business comme un outil à forte valeur ajoutée. Il sert aux entreprises pour le sourcing des entreprises et sous-traitants (notamment PME et PMI) pour leur permettre d'être mis en relation avec les donneurs d'ordre et d'accéder aux marchés. Les objectifs poursuivis par la CCI sont la relocalisation, la réindustrialisation et la

décarbonation. Des experts de la CCI sont également disponibles pour accompagner les entreprises au quotidien pour concourir à l'atteinte de ces objectifs.

Intervention de l'entreprise ACTEMIUM

Nicolas PLOUVIER, Actemium, présente l'entreprise. Il explique qu'Actemium est un sous-traitant de Framatome et de Industeel. Actemium est la marque industrie du groupe Vinci Energies, et sert d'intégrateur mondial de solutions et de services sur mesures. Leur réseau est pluridisciplinaire et leur chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros et regroupe 30 000 personnes dans les métiers du génie électrique, de la thermique, de la conduite des procédés et de l'informatique industrielle et dans les métiers du génie mécanique. Leur rôle est de contribuer à la performance industrielle, d'améliorer les process. Ils possèdent une approche locale qui s'appuie sur la connaissance des process de leurs clients. Leur travail se fait sur le long terme. Ils sont engagés dans la transition énergétique et la transformation numérique à travers l'électrification, la décarbonation, la rénovation des installations, le déploiement des nouvelles technologies.

En Saône-et-Loire Actemium possède des compétences en ingénierie sur les réseaux électriques, les réseaux fluides, les études en électricité, automatisme, robotique et mécanique, dans construction et le rétrofit puis dans la maintenance.

Il explique que l'emploi existe sur le territoire et que la question de la formation est centrale pour répondre aux besoins des entreprises. Il estime que la réunion de la semaine prochaine est un enjeu central sur ce sujet de formation et de création du personnel. Il qualifie le projet Forge+ d'opportunité de développement économique et de moyen de pérenniser l'emploi.

Il rappelle que l'industrie était en difficulté il y a 10 ans, mais que depuis Framatome s'est largement relevé avec les perspectives de relance du nucléaire.

Il met cependant en garde sur l'instabilité politique, qui pourrait rendre le projet obsolète en raison des débats sur les EPR. En tant que partenaire de Framatome, ils soutiennent largement le projet et soulignent qu'Actemium souhaite y contribuer.

Intervention de l'entreprise SOTEB

Phillipe RIGAUD, SOTEB, présente son entreprise. SOTEB est une société d'installation électrique industrielle. Leur activité est semblable à celle d'Actemium mais à plus petite échelle. Ils font partie du groupe Gérard Perrier Industrie, qui réalise 320 millions d'euros

de chiffres d'affaires pour 2800 salariés répartis sur l'ensemble de la France. SOTEB a un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros, 600 personnes sur la région Bourgogne Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, avec notamment 25 personnes qui travaillent pour les industriels du Creusot comme Framatome, Industeel ou Baker Hughes.

Sur le bassin chalonais, ils travaillent pour Veralia. Ils participent également à des investissements comme Vicky Food ou Sherwin Williams. Pour travailler sur ces sites, des qualifications particulières sont requises. SOTEB est une entreprise MASE, c'est-à-dire le management de l'amélioration de la sécurité des entreprises ce qui permet d'assurer la sécurité et la prise en compte des risques industriels chez leurs clients. Ils sont implantés au Creusot dans un bâtiment, rue Albert Einstein. Ils sont également intervenants pour RTE et sont intervenus sur le poste Henry Paul.

Il explique ensuite qu'ils possèdent une école de formation en interne avec un programme spécifique d'intégration qui dure un an avec pour objectif d'acculturer les jeunes qui sortent du système scolaire à leur métier. Certains de leurs salariés au Creusot ont suivi cette formation. Ils possèdent également une école de formation en lien avec les métiers du nucléaire, ainsi que l'armement et la défense.

Intervention de l'entreprise Industeel

Cédric CHAUVY, Industeel, présente son entreprise. Industeel est un groupe détenu à 100% par Arcelor Mittal. Ils comptent 780 CDI, une centaine d'intérimaires, une trentaine d'alternants et 180 co-traitants à demeure sur le site.

Ils fabriquent de l'acier sous différentes formes, en filière électrique, qui émet deux fois moins de CO₂ que les autres filières. Il souligne que la décarbonation est un enjeu central dans le domaine sidérurgique. Ils travaillent sur des marchés très divers, ce qui leur donne une résilience importante.

Aujourd'hui, le site du Creusot produit environ 100 000 tonnes tous produits confondus ce qui n'est pas très important à l'échelle de la sidérurgie. Ils fabriquent des produits très techniques, ils livrent des cimenteries, des mines, des carrières, de la plasturgie et bien d'autres secteurs d'activité. Les marchés de type défense nationale sont en croissance et représentent 25% de leur activité. La partie la plus importante est l'énergie, du pétrole aux énergies renouvelables en passant par le gaz, qui représente 50% de leur activité. Ils fabriquent également des tôles en inox pour l'usine de Saint-Marcel.

Ils produisent également des lingots pour le nucléaire, à destination de la forge du Creusot. Ils observent une montée des commandes pour le nucléaire liée au contexte de relance du nucléaire.

Ils ont pour objectif d'ici 3 ou 4 ans de doubler leur production en lingots pour Framatome, sans que cela ne nécessite d'investissement majeur de la part d'Industeel. Il indique qu'un contrat a été signé en 2024 avec Framatome pour les 10 prochaines années. Ils sont prêts en termes de capacité, mais également sur les aspects qualité, productivité et fiabilité pour répondre aux besoins de Forge+.

Intervention de la CUCM

Laurent BOUQUIN, CUCM présente les enjeux des retombées économiques sur le territoire avec deux axes principaux : renforcer son attractivité et bien accueillir les futurs salariés, durant les travaux et lors de l'exploitation de la forge. Il explique que le territoire du Creusot connaît depuis plusieurs années une transformation socio-économique, qui s'accélère grâce au dynamisme industriel. Framatome est cité comme exemple majeur de cette dynamique, aux côtés de nouvelles entreprises comme Jimmy Energy et la joaillerie MCGP.

Il décrit un accompagnement global mis en place par la communauté urbaine, appelé « 360 » pour articuler urbanisme, logement, mobilité, transformation numérique, emploi, inclusion et transition écologique. L'objectif est de créer un environnement cohérent et favorable au développement des entreprises et à l'accueil de nouveaux collaborateurs. Le territoire mise sur ses atouts : position géographique, axes de communication (routiers et ferroviaires), et un socle industriel solide avec de grandes entreprises, des PME, des TPE et des startups innovantes.

Il explique que le Technopole Hub&Go a été créé pour catalyser les synergies entre la recherche, la formation et l'industrie de pointe. La transition numérique est un axe important pour le développement du territoire, avec l'installation d'un réseau de fibre professionnelle destiné aux acteurs économiques et institutionnels, différent de la fibre grand public. Le territoire coopère avec le Grand Chalon pour exploiter un réseau fibre commun, ce qui renforcerait la robustesse de l'infrastructure.

D'autres projets numériques sont prévus, comme l'expérimentation de la 5G industrielle et le développement des objets connectés. Le territoire affiche aussi une ambition

internationale, en s'inspirant d'écosystèmes innovants comme celui de Boston. Des délégations internationales visitent la région.

Pour accueillir les nouveaux salariés, la communauté urbaine a mis en place une mission d'accueil qui accompagne dans la recherche de logement, d'emploi pour les conjoints, l'inscription à la crèche, à l'école et les activités sportives ou culturelles. L'objectif est de fidéliser les nouveaux habitants et de lier ce dispositif à tous les acteurs concernés (communes, agences immobilières, bailleurs, etc.). Une nouvelle stratégie habitat, en cours d'élaboration, sera adoptée fin 2025. Elle définira les priorités pour le logement social et privé, avec des aides à la construction et à la rénovation, et des objectifs chiffrés.

Des actions concrètes existent déjà, dont des programmes neufs de logements sociaux dans les villes-centres. 70% de la population est éligible à une forme de logement social. Un appel à manifestation d'intérêt a aussi été lancé pour créer du logement neuf privé, notamment sur l'îlot Jaurès, en face du Technopole Hub&Go.

Enfin, la formation est aussi un axe clé. Plusieurs partenaires sont mobilisés. Par exemple, l'UIMM a ouvert une école de production au Creusot et travaille sur un nouveau centre de formation. Le développement de l'offre de formation sur le territoire comprend aussi la montée en puissance de Polytech-Dijon, l'école d'ingénieurs spécialisée en robotique, installée à Hub&Go. La communauté urbaine travaille avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour renforcer les partenariats en matière de formation.

4. Temps d'échanges avec la salle

Un représentant de la CFDT Métallurgie se questionne sur la pertinence de la plateforme de mise en relation des entreprises car il en existe déjà une proposée par la DRETS et avertit sur le risque de perdre les salariés dans un labyrinthe de plateformes. Il se questionne également sur l'attractivité des métiers en tension, les secteurs de la maintenance, de l'usinage ou de la forge étant abandonnés par l'éducation nationale. Il invite à ne pas mettre en souffrance les TPE et PME en créant des appels d'air des grandes entreprises. Il estime qu'un jeu de « Tetris » a lieu au sein du bassin d'emplois pour répondre aux besoins des différentes entreprises. Il insiste sur la nécessité que ce projet profite aux Creusotins. Il souligne également la difficulté à trouver une offre de restauration suffisante au Creusot.

Un participant se questionne également sur l'attractivité du territoire, il estime que les organismes de formation internes sont une bonne chose, mais que l'enjeu est de réussir à garder les personnes sur le territoire.

Une participante se questionne sur l'accueil des nouveaux arrivants. Elle estime par ailleurs que le territoire possède un patrimoine qui mérite d'être davantage mis en valeur.

- **Sur la capacité d'accueil**

Laurent BOUQUIN, CUCM, dit que la communauté urbaine travaille sur l'offre de restauration et de loisirs avec le nouveau cinéma au Creusot. Une vision d'ensemble est portée. Des discussions ont été entamées avec Accor, Louvre Hotels pour attirer leur attention et leur montrer la potentialité du territoire pour qu'ils déclenchent des investissements. L'objectif est d'attirer les travailleurs mais également de nouveaux habitants. Il souligne que ce ne sont pas les travailleurs pendulaires qui font vivre un territoire.

- **Sur la question du recrutement et des difficultés du secteur**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique qu'il existe déjà des dispositifs de formation, des contrats de professionnalisation permettant aux personnes de se repositionner. Il explique que des solutions sont travaillées actuellement pour former 200 personnes dans un laps de temps court. Une de ces solutions est la création d'une école d'usinage, ce métier étant sous tension.

Pascal GAUTHERON, CCI Côte d'or – Saône et Loire, explique que la CCI est là pour défendre l'intérêt général et non pour créer du trouble. Il explique qu'il n'y aura pas de compétition entre les organismes de formation.

- **Sur le patrimoine**

Laurent BOUQUIN, CUCM, indique que des actions ont été faites sur le volet patrimoine avec l'écomusée associatif de la Communauté urbaine Creusot-Monceau, qui a été menacé de fermeture et récupéré pour en faire un service public. Ce dernier est en fin d'élaboration de son projet culturel et scientifique.

Un autre projet est la rénovation et la restructuration complète du musée de l'Homme et de l'industrie. La rénovation de la Villa Perrusson est également un sujet important, cette dernière étant un atout.

Il précise par ailleurs que la directrice du programme de coopération entre la France et la Belgique du Massachusetts Institut of Technology a été reçue. Cette dernière considère que les éléments les plus importants pour une institution sont l'innovation et l'excellence mais que cela doit être complété par la valorisation du patrimoine du territoire. Elle a été

très attentive dans notre capacité à articuler ces deux éléments. Selon elle, l'innovation et l'excellence académique sont un point central, mais le rapport du territoire avec son patrimoine et ses valeurs l'est tout autant.

5. Travail en sous-groupe

À la suite des présentations des intervenants, il est proposé aux participants d'engager une réflexion en sous-groupes. Ils sont invités à échanger leurs points de vue (avis, suggestions, questions) avec leurs voisins de table, pendant 30 minutes, autour des trois thématiques suivantes :

- Les conditions d'accueil des salariés, entreprises travaux et sous-traitants en phase travaux et exploitation ;
- Les perspectives en matière de marchés en phase travaux à passer et les attentes des acteurs locaux pour s'y préparer ;
- Les perspectives en matière de marchés à passer et les attentes des acteurs locaux pour s'y préparer en phase exploitation.

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur, chargé de noter, au fil des échanges, les points-clés dans une grille de travail mise à disposition des participants.

Les intervenants se tiennent à la disposition des participants pour répondre à d'éventuelles questions ou demandes de compléments afin de nourrir et d'éclairer leur travail.

6. Mise en commun du travail en sous-groupe

NB : une retranscription complète des grilles de questionnement remplies par les sous-groupes de travail figure à la fin du document.

Synthèse de la mise en commun :

1. Conditions d'accueil des salariés et des sous-traitants

Logement :

- Est-ce que le bassin aura la capacité en location courte et moyenne durée pour accueillir 300 personnes pendant le chantier ?

- Quelles seront les possibilités d'hébergement pour les sous-traitants d'ici 2027 ? Des logements sociaux seront-ils construits ? Ces nouveaux logements pourront-ils être rendus disponibles en priorité pour les futurs salariés ?
- Une proposition de développer l'offre immobilière et de loisirs, qui bénéficierait plus largement à l'ensemble des habitants
- Réfléchir à des critères d'aide à l'installation des travailleurs

Offres de restauration :

- Comment restaurer l'ensemble des salariés et les sous-traitants de proximité ?

Mobilités :

- Est-ce qu'un système d'aide à la mobilité sera mis en place, le bassin étant diffus, les nouveaux arrivants n'habiteront pas forcément sur Le Creusot même ?
- Une suggestion concernant la mise en place une politique de transport, notamment au niveau du covoiturage ainsi que des tournées de transport en commun par les employeurs.
- Est-ce qu'une réflexion a été menée sur la capacité et le flux ferroviaire ?
- Un constat selon lequel le territoire possède une bonne desserte ferroviaire permettant au Creusot d'être accessible

Santé :

- Une attention particulière à donner concernant l'offre médicale sur le territoire, jugée actuellement insuffisante
- Comment répondre à l'accueil des familles qui seront à la recherche de structure pour la petite enfance, également sur le soin des personnes ?

Formation :

- La nécessité d'aller directement à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires pour les informer sur les débouchés professionnels et susciter leur intérêt

Autres enjeux d'attractivité :

- Est-ce qu'il y aura du développement culturel pour fidéliser les populations ?
- Comment attirer les PME-TPE pour des implantations temporaires ?
- Une suggestion d'organisation de journées portes ouvertes pour les jeunes habitant le territoire, afin de rendre le projet attractif

- Un point d'attention sur l'importance de faciliter l'accueil du nouveau personnel au sein de l'entreprise (travail sur les projets personnels des salariés et mise en place d'une communauté d'accueillants disponibles pour faciliter l'intégration des nouveaux salariés)
- Une proposition visant à collaborer avec des territoires français qui subissent des pertes d'emplois, à l'image du secteur automobile en Franche-Comté

2. Les perspectives en matière de marchés en phase travaux à passer et les attentes des acteurs locaux pour s'y préparer :

- Est-ce que les entreprises locales ont-été intégrées dans ces pré-consultations ? Est-ce que des choses sont mises en place pour favoriser l'appel aux entreprises locales ?
- Comment faire en sorte que les titulaires des marchés de rang 1 fassent appel à des entreprises locales ?
- Est-ce que dans la politique achat marché de Framatome, il existera des clauses favorables aux entreprises locales ? Comment les marchés vont pouvoir être bénéfiques pour les entreprises du territoire ? Est-il possible de prévoir des clauses pour faciliter le recours aux entreprises locales ? Quels partenariats possibles avec les entreprises locales sur la partie exploitation ? Comment favoriser l'économie locale dans le cadre d'appels d'offres internationaux ?
- Est-il possible que Framatome donne de la visibilité sur leurs besoins futurs ? Une décomposition des types de marchés est-elle accessible ?
- Comment Framatome peut accompagner les PME du territoire sur la montée en capacité mais également sur la qualification de leur personnel ? Comment intégrer les PME à des prestataires avec lesquels Framatome a l'habitude de travailler ?
- Un sous-groupe dénonce l'obligation réglementaire de collaborer avec des entreprises étrangères de l'Union européenne, quand d'autres pays ne respectent pas cette règle
- Une suggestion d'organisation d'un « prestataire-dating » et d'un salon local pour mettre en relation les entreprises du territoire

3. Les perspectives en matière de marchés à passer et les attentes des acteurs locaux pour s'y préparer en phase exploitation :

- Une crainte concernant la difficulté de recrutement pour les métiers en tension nécessaires à Forge+ et les risques de concurrence entre les entreprises du territoire en termes de recrutement

- Un enjeu concernant la valorisation auprès des jeunes des métiers de l'industrie, notamment en lien avec les métiers utiles à Forge+
- Est-ce que Framatome a un centre de formation ?
- Quels sont les profils que Framatome recherche et quel est le niveau de technicité de ces métiers ?
- Une crainte que les salariés des petites entreprises soient débauchés par les plus grandes et notamment Framatome
- La construction de Forge+ par des entreprises locales faciliterait la poursuite du travail de ces entreprises sur la maintenance en phase d'exploitation

Premiers éléments de réponses suite à la mise en commun du travail en sous-groupes

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que le critère numéro 1 dans le choix des entreprises est davantage lié aux enjeux de technicité que de prix. C'est pour cela que dans certains cas, les grandes entreprises internationales sont favorisées lors des marchés sur des projets de cette ampleur. Il souligne néanmoins que lorsque les ressources existent en France, elles sont souvent préférées.

Concernant la formation, il explique que ce sujet est travaillé par Framatome, avec la possibilité d'une école d'usinage. Il indique que Framatome est conscient qu'il s'agit d'un des sujets majeurs à traiter. Il précise ensuite que des journées portes ouvertes sont déjà organisées tous les ans, mais qu'elles sont majoritairement destinées pour le moment aux salariés de Framatome et à leur famille. Il ajoute par ailleurs que des rencontres avec les écoles et formation du territoire sont organisées.

Morgane BLETTERY, Framatome, indique que le processus d'achat de Framatome n'impose en aucun cas le recours aux entreprises étrangères ou aux entreprises les moins chères. Elle souligne en effet que l'objectif principal de Framatome est de trouver des entreprises qui sont en capacité de répondre à leurs besoins, et que cela nécessite parfois de recourir à des entreprises extérieures au territoire de Saône-et-Loire. Elle précise qu'actuellement, 50% des entreprises qui interviennent sur les projets de Framatome au Creusot sont locales.

Par ailleurs elle explique que le recours à des entreprises extra-locales n'empêchent pas l'intervention de sous-traitants locaux. En effet, elle indique que les grandes entreprises

extérieures au territoire ont bien souvent besoin de monter des partenariats avec des fournisseurs locaux.

Laurent BOUQUIN, CUCM, revient sur 3 points majeurs évoqués par les sous-groupes de travail : le logement, la mobilité et la santé.

Sur le logement, il explique qu'il existe une volonté de la part de la CUCM d'avoir une offre diversifiée, et pas uniquement du logement social. Il prend l'exemple de l'appel à manifestation d'intérêt sur l'îlot Jaurès.

Sur les mobilités, il indique qu'une demande du président de la CUCM est de faire évoluer le schéma de transport en commun pour l'améliorer et faire en sorte qu'il soit en adéquation avec l'arrivée de nouveaux emplois sur le territoire. Des échanges avec un opérateur ont notamment lieu sur la question de la liaison TGV. Il estime qu'une augmentation de la desserte du territoire sur les lignes à Grande Vitesse est nécessaire.

Sur la santé, il qualifie le sujet de critique et souligne que même les métropoles sont en tension. Il indique qu'un travail étroit a lieu entre les villes du Creusot et de Montceau pour répondre à cet enjeu. La possibilité de réaliser des consultations de médecine généraliste à l'hôpital est par ailleurs étudiée. Il précise qu'un contrat local de santé a été signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et sera renouvelé dans les mois à venir pour trouver des réponses aux problématiques de santé sur le territoire.

7. Clôture de la réunion

Georges LECLERCQ, garant de la CNDP, remercie les personnes présentes d'avoir participé à cet exercice démocratique de la participation citoyenne sur un projet qui aura un impact sur l'environnement. Il souligne l'importante présence et remercie la CCI pour les efforts faits dans l'organisation de cet atelier. Il rappelle que la CNDP garantit l'accès à une information complète et transparente. Sur la transparence, il revient sur l'instabilité politique et en particulier sur le sujet du nucléaire. Il indique que le président de la République souhaite relancer le nucléaire, mais que pour l'instant aucune décision n'a été prise. Le sujet est en discussion au parlement dans le cadre de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie, un outil de pilotage de la politique énergétique en France. Il précise que les questions sur les énergies renouvelables et nucléaires sont très débattues et l'avenir du projet dépend du résultat de ces débats.

Il explique ensuite que le public sera sollicité à deux autres occasions :

- Le projet Forge+ est une installation classée pour la protection de l'environnement et nécessite une autorisation délivrée par le préfet de Saône-et-Loire. Cette dernière devra être précédée d'une enquête publique.
- La ligne haute tension suivra un cheminement souterrain et traversera des parties privées, ce qui donnera naissance à des servitudes d'utilité publique. Le préfet devrait alors prendre une déclaration d'utilité publique, précédée également d'une enquête publique.

Dans le même temps, il rappelle que la concertation préalable se poursuit jusqu'au 27 juillet avec de nouveaux temps d'échanges autour d'ateliers : Un atelier sur l'emploi et la formation à Chalon ainsi qu'un atelier sur l'environnement à Montchanin. Il souligne le fait que ces ateliers ne sont pas réservés à des spécialistes et qu'ils sont ouverts à tous. Il rappelle également que le site internet (concertation.forgeplus.fr) permet au public de s'exprimer sur le projet.

Grilles complétées par les participants

Le tableau ci-dessous retranscrit les grilles de questionnement complétées par les participants lors du travail en sous-groupes.

Thématique : Les retombées économiques du projet

	Questions	Avis/observations	Propositions
Les conditions d'accueil des salariés, entreprises travaux et sous-traitants en phase travaux et exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Quid de l'offre médicale ? (Généraliste, spécialiste) - Quelles conditions d'accueil pour les salariés ? (Offre de services, médicales, commerce) - Quels sont les éléments pour faire venir les salariés ? - Quelle offre d'accueil pour les TPE et PME temporaires ? - Le bassin possède-t-il les capacités de logement ? - Comment intégrer les nouveaux arrivants ? - Y aura-t-il un développement culture pour fidéliser la population ? - Des logements sociaux seront-ils créés ? - Y a-t-il un projet pour restaurer les 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est nécessaire de faire du logement social mais pas uniquement - Pour les mobilités, l'offre de transport collectif est en baisse et centrée sur la voiture - Constat : 200 emplois à venir sur CUCM et Grand Chalon - Attentes sur : le logement, la formation supérieure, la mobilité, l'accueil des enfants/crèches, l'hôtellerie et la restauration, une offre culturelle pour les cadres, une offre de commerces de proximité et de l'attractivité pour la jeunesse, offre médicale - L'offre du territoire n'est pas suffisante 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur l'offre de services en implantant des commerces et des loisirs - Avoir une offre de locaux temporaires - Une politique de transport collectif, avec du covoiturage par exemple ? - Une tournée de transport en commun par les employeurs - Créer une communauté d'accueillants (Logement/culture) - Moderniser l'aérodrome du Pouilloux - Créer une offre variée d'hébergement et de restauration. - Faire des journées portes ouvertes techniques pour les jeunes et/ou pour les personnes sans emploi.

	<p>salariés et les sous-traitants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles seront les possibilités d'hébergements pour les salariés et sous-traitants d'ici 2027 ? - Est-ce qu'une réflexion a été menée sur la capacité et le flux ferroviaire ? - Les futurs logements seront-ils à destination des salariés ? - Que deviennent les contrats d'apprentissage qui avaient été adoptés ? - Comment trouver du personnel si le niveau de production passe en marche continue ? - Quelles solutions pour la petite enfance ? - Comment répondre aux problèmes de nuisances sonores liées aux transporteurs ? 	<p>(transport, école, santé)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le TGV et le foncier pas cher sont des atouts - Une coordination entre Framatome et le territoire est nécessaire pour anticiper les problématiques - Une politique de transport est nécessaire, l'aide à la mobilité doit être considérée, avec une aide financière au transport. - Manque d'attractivité avec très peu de gîtes - Problème lié à la santé avec un manque de médecins et de spécialistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec les territoires français en perte d'emplois (zone automobile) - Créer un projet personnel pour le futur salarié - Former et recruter localement - Aller dans les collèges et lycées pour sensibiliser à ces métiers
--	---	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Comment répondre aux problèmes de sécurité piétonne dans un environnement avec beaucoup de poids lourds ? 		
<p>Les perspectives en matière de marchés en phase travaux à passer et les attentes des acteurs locaux pour s’y préparer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comment transmettre l’offre de services des entreprises à Framatome ? - Comment Framatome va sélectionner ou travailler avec l’offre locale ? - Comment les marchés vont ruisseler sur tout le territoire ? - Quelle publicité a été faite sur les 	<ul style="list-style-type: none"> - Attention à contrôler les entreprises afin d’éviter une sous traitance à l’étranger - Attention aux promesses de départ - Eviter de prendre un sous-traitant étranger - Important de favoriser les entreprises locales et de qualifier les 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des engagements de la part de Framatome afin d’avoir des entreprises locales, dans le cahier des charges notamment - Les entreprises choisies hors du territoire doivent s’engager à travailler avec celles du territoire - Le cahier des charges de

	<p>pré-consultations et concernant quel type d'entreprises ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment favoriser l'appel aux entreprises locales ? - Quelles garanties qu'un titulaire de marché de Rang 1 fera appel à aux entreprises locales ? - Y aura-t-il des clauses favorables aux entreprises locales ? - Comment s'assurer que les entreprises locales soient consultées en priorité ? - Comment s'assurer que le prix ne soit pas le seul critère ? - Avez-vous une décomposition des parts de marchés accessibles ? - Comment peut-on afficher un appel d'offre international et parler d'économie locale ? 	<p>sous-traitants en amont du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mieux-disance n'est pas la solution à retenir dans un projet de cette nature. -L'union Européenne impose 1 pourcentage de préférence nationale, qu'aucun pays ne respecte. 	<p>Framatome doit prévoir des clauses d'insertion.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer clairement la politique achat/marché de Framatome - Faire rencontrer des entreprises locales aux titulaires des marchés de rang 1 - Centraliser les offres de services et de produits sur une plateforme. - Mettre un critère de proximité des entreprises. (Empreinte carbone) - Prendre en compte les deltas de coûts par l'affectation d'1 marché étranger à des entreprises locales -
--	---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la pérennité des entreprises retenues pour ces appels d'offre ? 		
<p>Les perspectives en matière de marchés à passer et les attentes des acteurs locaux pour s'y préparer en phase exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que Framatome a un centre de formation ? - Les entreprises locales pourront elles embaucher dans des métiers en tension ? - Comment former les futurs salariés ? - Quels sont les profils des futurs salariés ? - Quelles technicités demandées ? - Comment redonner de la fierté à ces métiers et rallier des jeunes ? - Comment se faire connaître par une grande entreprise comme Framatome? - Comment Framatome peut aider des « petits » sous-traitants à répondre à leur 	<ul style="list-style-type: none"> - L'appel aux entreprises locales est moins difficile en phase d'exploitation. - Le bassin est un atout pour trouver des compétences. - Débauchage des salariés des petites entreprises par les grandes - 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut que les grandes entreprises ne débauchent pas les salariés des petites entreprises. - Développer la formation locale - Se tourner vers les entreprises qui font de la formation - Mettre un critère de formation dans les entreprises retenues - Etudier la piste de l'insertion pour l'activité économique - Créer des partenariats solides avec des acteurs locaux - Prendre des entreprises locales pour la construction - Organiser un « partenaire-dating »

	cahier des charges ?		<ul style="list-style-type: none">- Communiquer de manière importante pour bien faire connaître l'offre locale- Identifier et référencer tous les acteurs locaux
--	----------------------	--	---